

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, vendredi 16 décembre 2022

## Marlène Schiappa lance la grande consultation nationale pour la simplification de la vie associative!

Marlène Schiappa, Secrétaire d'Etat à l'Economie sociale et solidaire et à la Vie associative, lance officiellement la grande consultation nationale pour simplifier la vie associative.

Toutes les personnes engagées dans une association peuvent y répondre, qu'elles soient bénévoles ou salariées, adhérentes ou présidentes de la structure. La consultation est lancée pour 1 mois, du 15 décembre au 15 janvier.

Le questionnaire, totalement anonyme et gratuit, est hébergé à l'adresse <a href="https://associations.gouv.fr/simplification">https://associations.gouv.fr/simplification</a>. Il permet d'exprimer ses besoins et ses priorités pour alléger la charge mentale des associations. Une autre partie de la consultation est en rédaction libre pour partager ses bonnes pratiques et ses propositions.

C'est la première étape des assises de la simplification qui vont réunir dès la rentrée 2023 un panel d'associations construit avec le Mouvement Associatif, des experts comme le Haut Conseil à la Vie Associative et aussi des administrations de l'Etat, qui vont travailler sur des objets très concrets de simplification de la vie associative.

"J'adore mon pays, mais je dois bien lui reconnaître une tendance à la paperasse. Je veux libérer du temps administratif au profit du temps associatif. Les associations sont le poumon démocratique de notre pays et un Français sur deux s'y engage d'une manière ou d'une autre. Nous leur devons bien ça" déclare Marlène Schiappa, Secrétaire d'Etat à l'Economie sociale et solidaire et à la Vie associative.

Tél: 01 42 75 87 37

Mél: sec.presse.ess@pm.gouv.fr